

Conseil municipal du 06/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi 6 juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente de la commune, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

Étaient Présents : Pascal ETCHART, Olivier VARIN, Maryse DEPUYDT, Marie-Laure CAPITAIN, Josette ROUGET, André BLANCHARD, Pascal LHOTE, et Matthieu PAPPALÉPORÉ.

Absent : Jacqueline ROBINET ayant donné pouvoir à Josette ROUGET.

Secrétaire de séance : Maryse DEPUYDT

Approbation du procès-verbal du 04/04/2024

Marie-Laure CAPITAIN ré-évoque son intervention sur les bancs en mauvais état dans les jardins, ces bancs seraient éventuellement à réparer.

Approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées,

Approbation du procès-verbal du 13/05/2024

Approuvé à l'unanimité des membres présents,

- **CHANGEMENT DE TITULAIRE : FERMAGE**

Retraite d'un titulaire d'un fermage léguant celui-ci à un exploitant reprenant les parcelles voisines.

Parcelle concernée : ZH 199 de 6030 m² en prairie permanente.

Approuvé à l'unanimité des membres présents,

- **CONVENTION AVEC LA PISCINE DE TONNERRE**

Renouvellement de la convention pour les 6-14 ans de la gratuité d'accès à la piscine de Tonnerre.

Une communication sur cette décision sera effectuée.

Approuvé à l'unanimité des membres présents,

Marie-Laure CAPITAIN demande si les enfants du centre aéré pourront être éligibles, Monsieur le Maire lui répond que oui si ces derniers vont à la piscine de Tonnerre et non de Saint-Florentin.

- **SUJETS DIVERS**

DPE faits sur les logements

Dans l'attente des résultats après le passage de Monsieur MONERAIS.

Garçon la note : date le 15 aout

Transport des plots en béton à prévoir et organisation préalable de l'événement (arrêté, panneaux, feux tricolores).

Emplacement et sécurité de l'évènement discutable constaté par le conseil municipal malgré toutes les mesures mises en place par la commune.

Passage de la compétence en eau 2025-2026

Le SDDEA et la commune de Saint-Florentin rachèteraient l'eau en surplus à Flogny La Chapelle. Un rendez-vous avec la commune de Chablis aura lieu le 29 juin prochain.

Maintien des tarifs de l'eau sur l'année 2025 mais rattachement sur la 3CVT si celle-ci conserve sa compétence en eau car les communautés de communes traitent directement avec le syndicat de l'Aube SDDEA.

Le choix de la mise en régie ou de la délégation de service publique est évoqué par Pascal LHOTE ce qui peut changer l'influence de la commune quant à la gestion de la ressource en eau et des tarifs.

Une délibération devra être prise afin de faire un choix avant octobre 2024.

Antenne Bouygues implantée près de la ligne TGV**Accident de travail du cantonnier**

Accident de travail à 7h30 le mardi 21 mai lors du nettoyage de l'école, prolongation jusqu'au 9 juin.

Heures complémentaires de la gestionnaire de la poste pour remplacement du cantonnier (ménage école).

Marie Laure CAPITAIN demande qu'une entreprise s'occupe des grandes surfaces d'entretien (tonte et taille).

Le Maire a demandé à l'entreprise Paysage et Environnement pour l'entretien du cimetière.

La nature exceptionnelle de la pousse des herbes et végétaux cette année due aux conditions climatiques est soulignée par Matthieu PAPPALÉPORE.

Achat Express pour le cantonnier 3500€+400€ et 175 000 KM**14 juillet feu d'artifice (Citeos pour l'éclairage public)**

Apéro avant le feu à prévoir en salle polyvalente, réunion du comité des fêtes à la suite du conseil municipal pour l'organisation de l'événement.

Scout en juillet

Prévenir l'assurance pour occupation gratuite de la salle polyvalente.

Boulangerie

Ouverture le mercredi 12 juin.

Elections européennes

Organisation et préparation du dimanche 30 juin pour le 1^{er} tour.

Plaque d'égout rue du lavoir à re-sceller**Facture du SIVOS à régulariser**

Marie-Laure CAPITAIN rappelle que la commune est toujours redevable de sa participation trimestrielle aux frais de fonctionnement du SIVOS et enjoint la mairie à s'acquitter de la somme au plus vite.

Plaque four centre aéré (voir si achat nécessaire) + volet du store GBR alu + sécurité sortie secours

Une visite pour une réparation est conseillée par Pascal LHOTE, un contact sera pris avec l'entreprise SAS GAUTHIER à Monéteau.

Le problème du Syndicat mixte des Ecoles est évoqué, les communes de DYE et BERNOUIL sont mises en cause car elles souhaitent quitter le Syndicat mixte. Leur opportunisme est souligné par Olivier VARIN et Marie-Laure CAPITAIN.

Un exemplaire du bail commercial de la boulangerie est demandé par Marie-Laure CAPITAIN.

L'ensemble des sujets ayant été abordés, la séance est levée à 19h53.

PROCES VERBAL APPROUVÉ A L'UNANIMITE SOUS RESERVE DES MODIFICATIONS DEMANDEES LORS DE LA SEANCE DU 09/09/2024

Le Maire,
Pascal ETCHART



La secrétaire de séance,
Maryse DEPUYDT

